

# Rendez-vous Citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

#44 • MARS 2026

## SIA 2026

La Réunion au cœur des  
Régions de France

## Société

Les grandes transformations  
de La Réunion

## Prix départemental du Mérite

22 récipiendaires  
pour les 80 ans



1946-2026

*La Départementalisation*

# 80 ANS D'HISTOIRE ET DE PROGRÈS



# 10 ambitions pour un territoire de solidarité et de progrès

- AMBITION 1** Renforcer l'accès aux droits et la prévention, répondre à l'urgence sociale
- AMBITION 2** Accompagner les parents, protéger les enfants et favoriser la réussite
- AMBITION 3** Protéger et accompagner les plus vulnérables
- AMBITION 4** Favoriser la réussite des jeunes, en faire des citoyens
- AMBITION 5** Démocratiser la culture, valoriser le patrimoine et promouvoir le sport
- AMBITION 6** Accompagner La Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire
- AMBITION 7** Faire de la ruralité un espace majeur de l'aménagement de notre territoire
- AMBITION 8** Préserver et valoriser durablement nos ressources
- AMBITION 9** Développer les échanges et la solidarité dans l'océan Indien
- AMBITION 10** Simplifier les démarches de nos publics

Le Département,  
tous les jours,  
aux côtés  
des Réunionnais

# ÉDITORIAL



Il y a 80 ans, La Réunion changeait de destin. En devenant Département français, notre île entrait dans une nouvelle ère, portée par une promesse forte : celle de l'égalité, de la dignité et du progrès partagé. Cette décision historique, arrachée par des femmes et des hommes de conviction, a ouvert un chemin de transformation profonde, dont les Réunionnaises et les Réunionnais mesurent aujourd'hui l'ampleur.

En quelques décennies, notre territoire a connu des avancées majeures. La santé, l'éducation, les infrastructures, la protection sociale, la culture ou encore le sport ont profondément changé le quotidien. La Réunion a su s'affirmer comme étant une terre de talents, d'excellence et d'innovation, capable de rayonner bien au-delà de l'océan Indien. Cette trajectoire n'aurait pas été possible sans l'engagement de l'État, de l'Europe, des Collectivités locales, ni sans l'énergie d'un peuple résilient, solidaire et profondément attaché au bien-vivre ensemble.

Le Département a été, depuis sa création, un acteur central de cette transformation. Pilier des solidarités, garant de la cohésion sociale, il a accompagné les grandes mutations de la société réunionnaise, au plus près des habitants. À travers les générations d'élus qui se sont succédé, onze présidents ont porté, chacun à leur manière, une ambition pour La Réunion, souvent au-delà des clivages politiques, toujours avec la volonté de faire progresser le territoire. Cette continuité républicaine constitue une richesse, mais aussi une responsabilité.

Célébrer cet anniversaire, ce n'est toutefois pas seulement regarder le chemin parcouru. C'est aussi regarder lucidement les défis qui demeurent. La pauvreté, le chômage, les inégalités territoriales, le vieillissement de la population, les attentes de la jeunesse, la transition écologique et énergétique nous obligent collectivement à inventer la suite de notre histoire.

C'est dans cet esprit que le Département a souhaité faire de ce 80<sup>e</sup> anniversaire un temps de partage, de transmission et de réflexion. Tout au long de l'année, des expositions, conférences, rencontres et manifestations permettront de mieux comprendre les transformations de La Réunion, d'éclairer notre histoire commune et de nourrir un dialogue ouvert sur les perspectives d'avenir.

Cet anniversaire n'est pas une célébration figée ni nostalgique. Il est une invitation à faire société, à renforcer la confiance, et à tracer ensemble une trajectoire ambitieuse, fidèle à notre identité et tournée vers l'avenir. La Réunion a toujours su se réinventer. Forte de son histoire et de ses valeurs, elle saura, une fois encore, écrire les prochaines pages de son destin.

*Cyrille Melchior.*

Président du Conseil départemental



## SOMMAIRE



INTERVIEW

4

**Bilan et enjeux de la départementalisation :**  
Entretien avec Cyrille Melchior



FOCUS

8

**Départementalisation :**  
Mario Serviabile  
livre son analyse



RETROSPECTIVE

12-13

**La Réunion lontan vue par**  
l'Icônôthèque historique  
de l'océan Indien

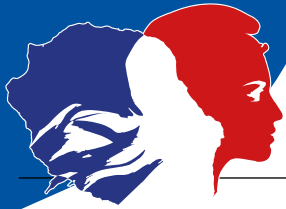


PORTRAIT

20

**À la rencontre de**  
Pascale Savoye





# 80 ANS DE LA DÉPARTEMENTALISATION

## Entretien

# « CE 80<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DOIT ÊTRE UN MOMENT

### *80 ans après la départementalisation, que représente pour vous ce changement dans l'histoire de La Réunion ?*

La départementalisation est un tournant fondateur de notre histoire collective. Elle marque la sortie définitive du cadre colonial et l'entrée pleine et entière de La Réunion dans la République, avec tous les droits et protections que cela implique. Ce choix a ouvert une période de transformation profonde de notre territoire. Il a permis l'accès aux droits sociaux, à la santé, à l'éducation, à la protection des plus fragiles, et a posé les bases d'un rattrapage indispensable après des décennies d'inégalités.

Mais la départementalisation ne se limite pas à des infrastructures ou des dispositifs administratifs. Elle a donné à notre société réunionnaise les moyens de se structurer, de s'émanciper et de prendre confiance en elle. Elle a favorisé l'émergence de services publics de proximité, d'une organisation territoriale plus équilibrée, et d'une reconnaissance progressive de notre identité, de notre culture et de nos talents. Le Département s'est affirmé comme un pilier des solidarités, un acteur central de la cohésion sociale, et un moteur de la modernisation du territoire.

Cet héritage, fruit de combats politiques et humains menés par plusieurs générations, nous oblige à la lucidité et à la responsabilité.

### *Après plusieurs décennies de rattrapage, estimez-vous que le modèle issu de la départementalisation doit évoluer ?*

Les défis d'aujourd'hui sont différents de ceux de l'après-guerre. Le rattrapage a permis des avancées considérables, mais il ne suffit plus à répondre pleinement aux attentes des Réunionnaises et des Réunionnais. La pauvreté reste trop élevée, le chômage, notamment des jeunes, demeure préoccupant, et les tensions sociales traduisent un besoin urgent de justice, de reconnaissance et de perspectives.

Cela ne remet pas en cause les fondements de la départementalisation ni notre attachement au cadre républicain. En revanche, cela appelle à une évolution de nos méthodes : passer d'une logique de réparation à une logique de projection et d'innovation.

Les politiques publiques doivent être plus proches du terrain, plus réactives, mieux adaptées aux réalités locales, et capables de tirer parti des forces vives de notre société. Le débat ne doit pas se focaliser sur une remise en cause institutionnelle ; le véritable enjeu est opérationnel : mieux décider localement, coordonner les acteurs et évaluer les résultats. C'est ainsi que nous pourrions restaurer la confiance et redonner du sens à l'action publique.

### *La Réunion a-t-elle les ressources pour construire une trajectoire plus résiliente ?*

J'en suis profondément convaincu. La Réunion dispose d'atouts considérables. Sa jeunesse est créative, adaptable, ouverte sur le monde, et capable de s'exporter tout en restant attachée à son territoire. Son tissu économique, malgré sa fragilité, sait innover et développer des filières à forte valeur ajoutée. Son agriculture, sa biodiversité exceptionnelle, son patrimoine culturel vivant et son positionnement stratégique dans l'océan Indien constituent de véritables leviers pour l'avenir.

Nous possédons une histoire singulière, forgée par le métissage, la solidarité et le dialogue, qui confère une capacité rare à faire société. À condition de mieux valoriser les compétences locales, d'améliorer l'adéquation entre formation et emploi, de soutenir les filières porteuses et de renforcer notre ouverture régionale et internationale, La Réunion peut construire une trajectoire plus résiliente et durable, au bénéfice direct de sa population et de ses jeunes générations.



## D'ÉLAN COLLECTIF »

### *À l'occasion de ce 80<sup>e</sup> anniversaire, quel cap souhaitez-vous fixer pour le Département et pour La Réunion ?*

Ce 80<sup>e</sup> anniversaire doit être un moment d'élan collectif. Le cap que je souhaite tracer est celui d'une trajectoire ambitieuse, lucide et partagée. Une trajectoire qui vise l'autonomie alimentaire et énergétique pour réduire notre dépendance et sécuriser notre avenir, tout en accélérant la transition écologique et solidaire.

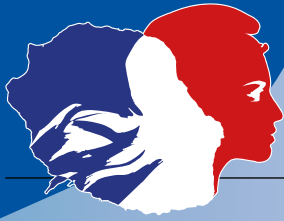
Cette trajectoire doit anticiper le vieillissement de la population et renforcer la prise en charge de la dépendance, dans un esprit de dignité, de proximité et de solidarité. Le Département aura un rôle central à jouer dans ces enjeux humains et sociaux, en garantissant des politiques de soutien efficaces et adaptées.

Nous devons également investir pleinement dans la jeunesse, offrir à chaque jeune des perspectives concrètes d'emploi, de formation, de mobilité et d'épanouissement sur notre île. Le développement économique doit créer davantage d'emplois marchands, soutenir l'initiative locale, encourager l'innovation, et consolider les filières créatrices de valeur.

Enfin, cette ambition doit s'inscrire dans un cadre institutionnel stable, avec davantage de décentralisation des décisions administratives et plus de confiance accordée aux acteurs locaux, sans fragiliser notre appartenance républicaine.

Ce 80<sup>e</sup> anniversaire est donc une invitation à écrire ensemble une nouvelle étape de l'histoire réunionnaise, fidèle à nos valeurs, respectueuse de notre mémoire et tournée vers l'avenir, pour faire de La Réunion un territoire résilient, solidaire, innovant et ambitieux pour tous.





# LES PRÉSIDENTS DU CO



### Paul Picaud 1945-1946

Le 19 novembre 1945, Paul Picaud est élu Président du Conseil général. Il devient ainsi le premier Président de l'institution dans la période de reconstruction d'après-guerre. Paul Picaud est lié au mouvement politique qui milite pour l'égalité entre l'Hexagone et les colonies. En tant que Président, il participe à la transition entre le régime colonial et l'administration départementale.

### Léon de Lepervanche de mai à novembre 1946

Léon Vincent de Paul Marie Jules Simon de Lepervanche, surnommé Ti Léon, est né le 21 novembre 1907 à Saint-Denis et mort le 14 novembre 1961 au Port. Élu Député, il est considéré comme l'un des pères de la départementalisation de son île. Il a été Maire du Port de 1945 à 1961. Pendant son mandat, les femmes siègent pour la première fois au Conseil municipal de la ville. « Honneur annoncer Réunion département français », écrit-il avec Raymond Vergès dans un télégramme envoyé le 14 mars à La Réunion.



### Roger Vidot 1946-1949

Roger Vidot est né le 19 janvier 1911 à Fort Dauphin à Madagascar. Après ses études, il exerce la profession de notaire à Saint-Denis. Il devient Maire de la commune de Bras-Panon en 1945. Il est élu Conseiller général en 1945 et devient Président de l'institution en 1946.

### Roger Payet 1949-1966

Roger-Louis Payet est né le 18 août 1894 à Salazie. Planteur et banquier, il a été président-directeur général de la Banque de La Réunion. Élu Conseiller général de Sainte-Suzanne en 1919, il devient Président du Conseil général en octobre 1949. Il a pour gendre Pierre Lagourgue. Il décède le 6 janvier 1966.



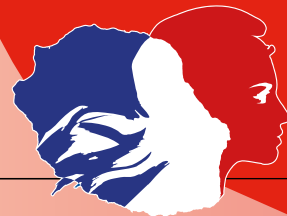
### Marcel Cerneau 1966-1967

À la disparition de Roger Payet, le 6 janvier 1966, c'est le premier vice-Président et Député Marcel Cerneau qui devient président du Conseil général. Marcel Cerneau est né le 2 juillet 1910 à Sainte-Marie et décède le 5 mars 1990 à Saint-Denis. Son mandat dure tout juste un an.

### Pierre Lagourgue 1967-1982

Médecin radiologue, Pierre Lagourgue est né le 3 janvier 1921 à Sainte-Marie. Il est élu Président du Conseil général en 1967 et y siègera pendant quinze ans. Pierre Lagourgue a été Président du Conseil régional de 1983 à 1992, et Député de 1978 à 1981. Il termine sa carrière politique en tant que Sénateur de 1992 à 1998. Il s'éteint le 16 février 1998.





## CONSEIL DÉPARTEMENTAL de 1946 à nos jours



**Auguste Legros** 1982-1988

Auguste Legros fait ses études secondaires au lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis. Engagé dans les Forces françaises libres, il termine son parcours militaire en commandant le 15<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine jusqu'en 1963. Auguste Legros dirige pendant vingt ans la commune de Saint-Denis (1969-1989). Il est élu Président du Conseil général, le premier de la décentralisation, en 1982. Il démissionne de l'assemblée départementale en 1988 en raison du cumul des mandats et devient alors Député. Il décède le 30 mai 2008.

**Éric Boyer** 1988-1994

Né le 22 juin 1939 à Sainte-Rose, Éric Boyer est l'aîné d'une famille de treize enfants, issue d'un milieu modeste. Très jeune, il s'intéresse à la politique. À 32 ans, il est candidat, en onzième position, sur la liste d'Auguste Legros aux élections de mars 1971. Il devient alors adjoint au Maire, chargé des affaires culturelles et scolaires. Il est élu Conseiller général en mars 1982 et quatrième vice-Président. Réélu dans le quatrième canton en septembre 1988, il devient Président du Département en octobre 1988.



**Christophe Payet** 1994-1998

Christophe Payet, professeur de collège, est né le 10 janvier 1940 à Cilaos. Il s'engage très tôt au Parti socialiste. Élu maire de La Petite-Île en 1983, il devient la même année Conseiller régional. Il est élu Conseiller général en 1988 et préside l'assemblée départementale jusqu'en 1998. Élu député, il démissionne pour cause de cumul des mandats.

**Jean-Luc Poudroux** 1998-2004

Jean-Luc Poudroux est né le 29 août à Saint-Leu. Conseiller municipal de cette commune de 1971 à 1977, puis de 1989 à 2015, il en est le Maire entre 1989 et 2008, avec un interlude de 2003 à 2004. Élu Conseiller général de 1988 à 2008, il préside le Conseil général de 1998 à 2004. Il occupe également le mandat de Député de 2018 à 2022.



**Nassimah Dindar** 2004-2017

C'est la première femme élue Présidente du Conseil général devenu Conseil départemental, fonction qu'elle occupe de 2004 à 2017. Nassimah Dindar est née le 20 janvier 1960 à Saint-Louis. À la fin des années 1980, elle commence à militer pour la condition féminine au sein de l'association Femmes actuelles de La Réunion, créée par Thérèse Baillif, dont elle devient présidente en 1996. Éluée Conseillère régionale en 1998, troisième adjointe à la mairie de Saint-Denis en 2002 et Vice-présidente du Conseil général, elle devient présidente de l'institution en 2004. Éluée Sénatrice, elle quitte son mandat le 18 décembre 2017.

**Cyrille Melchior** 2017 à nos jours

L'actuel Président du Département est élu Conseiller général en février 2000, puis réélu en 2001 et 2008. En 2014, il devient deuxième adjoint à la mairie de Saint-Paul et dixième vice-Président du TCO (Territoire de la Côte Ouest). Il est élu président du Département le 18 décembre 2017 et immédiatement, Président de la commission Outre mer de l'Assemblée des Départements de France (ADF).





# Retour sur la Départementalisation « ÊTRE FRANÇAIS À PART ENTIÈRE ! »

Le 19 mars 1946, La Réunion devient le 87<sup>e</sup> département français. Trois propositions de loi portées par les députés Aimé Césaire et Léopold Bissol pour la Guadeloupe et la Martinique, Gaston Monnerville pour la Guyane, Raymond Vergès et Léon de Lepervanche pour La Réunion sont adoptées par l'Assemblée constituante. Mario Serviabile, géographe, revient sur cette date historique où les « quatre vieilles colonies » sont devenues des Départements français.

### **Que signifie précisément devenir Français ?**

La départementalisation, ce mot inventé par Aimé Césaire, représente une transformation administrative et un changement fondamental pour la population. Le Gouverneur est remplacé par un Préfet, et les habitants deviennent désormais des citoyens français à part entière. Il s'agit d'un changement politique et sociologique.

C'est aussi une transformation pour la France elle-même : elle cesse d'être uniquement un État européen hexagonal pour devenir une nation transocéanique, un État riverain de toutes les mers, affirmant ainsi sa position stratégique à l'échelle mondiale. La loi prévoit une départementalisation fondée sur l'assimilation. Les colonies disposent alors d'une majorité de Députés de gauche. Son application se faisant attendre, l'idée de départementalisation sera finalement abandonnée par la gauche et reprise par la droite ultramarine dans les années 1950.

### **Quel est le rôle des femmes dans la départementalisation de La Réunion ?**

Les femmes peuvent voter et se faire élire depuis 1944 à l'initiative du Général de Gaulle. Leur vote pèsera à La Réunion pour le choix de la départementalisation aux législatives du 21 octobre 1945.

La départementalisation s'inscrit dans un contexte d'avancées démocratiques majeures : l'arrivée des femmes dans la vie politique marquant un pas important vers l'égalité citoyenne. En mai 1945, les femmes avaient voté pour la première fois et avaient accédé à l'égalité politique, participant pleinement à la vie démocratique. Le 13 avril 1946, la loi Marthe Richard qui entraîne la fermeture des maisons closes marque une étape supplémentaire dans le combat pour la dignité des femmes.

### **À la veille de célébrer les 80 ans de cette loi que peut-on mettre en perspective pour maintenir la dynamique du changement ?**

D'abord, il est nécessaire de renforcer l'engagement citoyen dans la prise en charge des problématiques spécifiques à nos territoires. Notre situation est profondément marquée par l'histoire de l'esclavage et de la colonisation, et les enjeux auxquels nous faisons face ne sont pas les mêmes que ceux d'un département comme la Seine-Saint-Denis. Il faut donc traiter nos difficultés propres, tout en contribuant également à la résolution des problèmes à l'échelle nationale. Tout en abordant nos difficultés spécifiques, nous pouvons aussi contribuer aux enjeux nationaux en valorisant l'interculturalité et le vivre-ensemble réunionnais. Le changement repose avant tout sur une participation citoyenne forte, illustrée notamment par la création, sous l'égide du Département, de l'ICAP (l'Institut Citoyen d'Apprentissage à la Vie Publique).



**Mario Serviabile**  
Géographe



## Parole au CDJ « C'EST À NOUS, LES JEUNES, DE PRENDRE LE RELAIS »

*Joackim Bertil est le Président du Conseil départemental des jeunes. À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la départementalisation, il nous livre son regard sur le développement de La Réunion, souligne l'importance de cet héritage tout en prenant la mesure des nombreux défis qui restent à relever.*

### **Quel regard portez-vous sur la départementalisation ?**

La départementalisation a permis de développer grandement notre territoire. Elle a contribué à améliorer les conditions de vie des Réunionnais et des Réunionnaises, tout en renforçant notre lien avec la France. Même s'il reste encore du travail à accomplir pour atteindre une égalité réelle, la départementalisation a représenté un pas majeur pour rapprocher l'île de La Réunion de l'Hexagone et accompagner son développement.

### **Quel impact concret retenez-vous pour les jeunes ?**

Grâce à la départementalisation, de nombreuses avancées ont été réalisées en faveur des jeunes. Aujourd'hui, ils peuvent poursuivre leurs études à La Réunion, mais aussi en France ou ailleurs grâce aux bourses de mobilité étudiante. Des instances comme le CDJ ont également été mises en place afin de permettre aux jeunes de faire entendre leur voix et de vivre une expérience démocratique. Par ailleurs, l'accès au sport est facilité, notamment grâce à l'UNSS dans les collèges.

La départementalisation a donc eu un impact majeur et positif sur la jeunesse réunionnaise.

### **Êtes-vous reconnaissant du combat mené ?**

Je suis bien évidemment reconnaissant envers celles et ceux qui se sont battus pour que La Réunion devienne un département. C'est désormais à nous, les jeunes, de prendre le relais et de poursuivre ce travail, afin de construire l'avenir de notre île.

### **La jeunesse réunionnaise est-elle prête à se saisir de de cet héritage ?**

Il est important de transmettre cette histoire aux jeunes Réunionnais afin qu'ils comprennent les combats menés et qu'ils prennent conscience de leur rôle dans la société. Faire fructifier cet héritage, c'est encourager les jeunes à s'impliquer, à faire entendre leur voix et à devenir des acteurs du développement de leur territoire. Le Conseil départemental des jeunes, souhaite justement inscrire la jeunesse dans cette continuité.

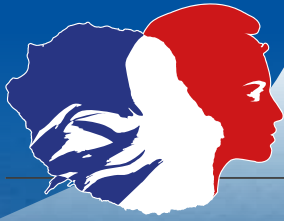
### **Sur quels enjeux les jeunes pourraient s'engager ?**

Les enjeux sur lesquels les jeunes pourraient maintenant s'engager sont l'environnement et le développement durable de notre île, la valorisation de notre histoire, de notre culture et identité locale (maloya, traditions, langue régionale,...), la prévention contre la délinquance, la prévention contre les addictions et la drogue, la réduction du décrochage scolaire, et bien d'autres problématiques importantes qui touchent la jeunesse réunionnaise.



**Joackim Bertil**  
Président du CDJ





# 80 ANS DE LA DÉPARTEMENTALISATION

## Les grandes avancées de la départementalisation **80 ANS DE TRANSFORMATION POUR LA RÉUNION**

Depuis 1946, La Réunion a profondément changé de visage. En devenant département français, l'île est entrée dans une nouvelle histoire, marquée par un long mouvement de rattrapage social, économique et territorial. Cette transformation ne s'est pas faite du jour au lendemain. Elle est le fruit de décennies d'engagement public, de politiques volontaristes et d'une volonté constante de réduire les inégalités. Dans ce mouvement, le Département joue un rôle central. Chef de file des solidarités humaines, il accompagne les familles, protège les plus fragiles et agit au quotidien pour garantir l'accès aux droits fondamentaux sur l'ensemble du territoire. Retour sur les grandes avancées qui ont structuré La Réunion contemporaine.



### **Santé : une modernisation sans précédent**

La départementalisation marque un tournant majeur pour l'accès aux soins. La construction d'hôpitaux modernes à Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Benoît, la création de centres de santé et de dispensaires dans les communes, notamment rurales, transforment durablement le paysage médical. Les campagnes de vaccination permettent de faire reculer les maladies infectieuses et la mortalité infantile chute de manière spectaculaire. Grâce à la Sécurité sociale, l'accès aux soins devient progressivement universel. Ces investissements structurants améliorent durablement la qualité de vie et la santé publique à La Réunion. Le Département contribue également à cette dynamique en renforçant les parcours de prévention et de sensibilisation à travers notamment l'action de ses services de Protection Maternelle et Infantile.

### **Éducation : l'accès au savoir pour tous**

Avant 1946, l'accès à l'éducation reste limité et profondément inégalitaire. La départementalisation ouvre une nouvelle ère. La scolarisation se généralise, des collèges et des lycées sont construits sur l'ensemble du territoire, et l'Université de La Réunion permet à de nombreux jeunes de poursuivre leurs études sans quitter l'île. L'analphabétisme recule fortement, tandis que des filières professionnelles et techniques se développent pour répondre aux besoins locaux. En quelques décennies, La Réunion passe d'un système éducatif réservé à une minorité, à un accès massif au savoir, favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la réduction des inégalités territoriales. Le Département, en charge des collèges, s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'égalité des chances avec aujourd'hui 78 collèges publics et 8 collèges privés.



### **Un territoire progressivement désenclavé**

Les investissements publics transforment également le cadre de vie. Routes, réseaux d'eau potable, électrification et équipements structurants permettent de mieux relier les territoires entre eux, malgré un relief contraignant. Le chantier de basculement de l'eau, le développement des périmètres irrigués, ou encore le plan radier départemental symbolisent cette volonté de désenclavement. Le développement agricole a permis une diversification des productions tout en préservant la culture traditionnelle de la canne, permettant de tracer un chemin vers l'autonomie alimentaire. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires, avec notamment l'aéroport Roland-Garros, ouvrent La Réunion sur son environnement régional et international, renforçant son attractivité et son développement économique.



## Logement : de la précarité à l'habitat durable



Avant la départementalisation, une grande partie de la population vit dans des logements précaires, souvent sans eau courante ni équipements sanitaires. À partir des années 1950, des politiques de résorption de l'habitat insalubre sont mises en œuvre. Les quartiers sont progressivement restructurés, dotés de voiries, de réseaux d'eau et d'assainissement. Entre les années 1970 et 1990, le développement massif du logement social, avec la création des HLM, améliore durablement les conditions de vie de milliers de familles. Le Département accompagne ces politiques d'aménagement en veillant à la cohésion sociale et territoriale.



## Culture et sport : un levier d'émancipation

La départementalisation favorise aussi un essor culturel et sportif sans précédent. Bibliothèques, médiathèques, théâtres, musées et salles de spectacle se développent, permettant l'accès à la culture pour tous, y compris dans les communes rurales.

Le sport connaît un essor important avec la construction de stades, gymnases, piscines et équipements de proximité. Il devient un véritable outil d'éducation, de cohésion sociale et de santé publique, soutenu activement par les collectivités locales, au premier rang desquelles le Département.

## 1982 La décentralisation, une nouvelle étape

Avec les lois de décentralisation de 1982, La Réunion entre dans une nouvelle phase de son développement. À partir de 1983, le territoire se dote d'un Conseil général et d'un Conseil régional, disposant de compétences élargies en matière d'aménagement, de transports, de développement économique et de formation. Cette évolution renforce la capacité des élus locaux à concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques adaptées aux réalités réunionnaises, au plus près des habitants.

Huit décennies après la départementalisation, La Réunion a profondément évolué. Si des défis importants demeurent, ces avancées témoignent d'un chemin parcouru collectivement, guidé par une ambition constante de justice sociale, de solidarité et de développement équilibré. Une ambition que le Département continue de porter, aux côtés de l'ensemble des acteurs du territoire, pour préparer l'avenir de l'île.



# LA DÉPARTEM

## À TRAVERS LES IMAGES

Une première série de photographies livre les aspects multiples de la vie quotidienne de La Réunion dans les années 1950 et 1960. La deuxième série fait la part belle aux changements qui modifient profondément le paysage réunionnais.



FRIHOI\_5P2.2007.JL.SFS.38

### Case d'une famille dans les Hauts de l'île

Les constructions individuelles sont encore majoritairement des cases en bois sous tôle. La cuisine, ici réduite à une modeste paillote, se situe le plus souvent à l'extérieur de la maison pour la protéger des incendies.

Crédits : Jean Legros (1920-2004).



FRIHOI\_5P2.2007.JL.SFS.116

### Charette de canne à sucre, Sainte-Rose, années 1950-1960

Le chargement des cannes s'effectue encore de manière artisanale : la charrette est surchargée et optimisée pour éviter d'incessants va-et-vient. Le zébu, importé de Madagascar, est très apprécié pour sa puissance et sa robustesse. Il a disparu du paysage désormais.

Crédits : Jean Legros (1920-2004).



FRAD974\_93FI29

### Car "courant d'air" à Saint-Joseph 1950-1959

Ouverts à tous vents, les cars « courants d'air » ont desservi l'île pendant plus d'un demi-siècle. Typique de La Réunion, le car prend aussi bien à son bord les passagers que les marchandises.

Crédits : Archives départementales de La Réunion



FRIHOI\_5P2.2007.JL.SFS.122

### Déchargement d'un navire au Port de la Pointe des Galets 1950-1959

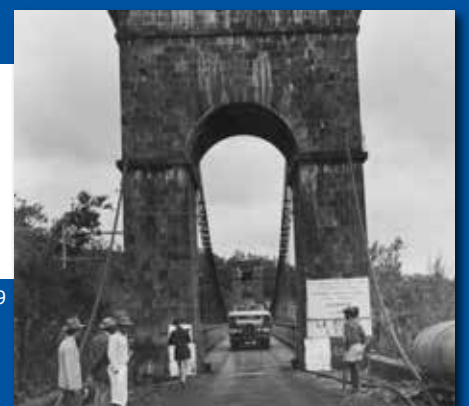
Inauguré en 1885, le port de la Pointe-des-Galets s'affirme très vite comme l'un des poumons économiques essentiels de La Réunion, entraînant dans son sillage un ensemble d'activités industrielles.

Crédits : Jean Legros (1920-2004)

### Sainte-Rose – Le pont suspendu de la Rivière de l'Est, 1960

Inauguré en 1894, de près de 150 mètres sur une petite largeur, le pont suspendu ne permet la circulation que sur une voie unique avec des restrictions de charge et une vitesse limitée à 10 km/h. Très exposé et victime de nombreuses ruptures de boulons, l'ouvrage sera fermé et remplacé par un nouveau pont en 1979.

Crédits : Archives départementales de La Réunion



FRAD974\_93FI39

# ENTALISATION

## DE L'ICONOTHÈQUE HISTORIQUE DE L'OCÉAN INDIEN (IHOI)

ICONOTHÈQUE HISTORIQUE  
DE L'OCÉAN INDIEN



### Construction de la route du littoral : vue dans le sens La Possession-Saint Denis (1959-1961)

Parmi les grands travaux des services des Ponts-et-Chaussées, figure la route en corniche. La première route, sur deux voies, est achevée en 1963. L'essentiel de cet axe routier serpente au pied d'une falaise vertigineuse.

Crédits : Archives départementales de La Réunion

FRIHOI\_5P2.2007.JL.SFS.223



FRAD974\_1028W37.69

### Saint-Benoit : Adduction d'eau, distribution des tuyaux (vers 1955)

Nombreuses sont les communes mal desservies en eau potable. Les services de l'Équipement entreprennent un vaste chantier d'adduction. Pieds nus, mal équipés, les ouvriers travaillent dans des conditions difficiles.

Crédits : Archives départementales de La Réunion

### Réalisation d'un réseau de lignes électriques, 1951

Le grand chantier de fabrication de poteaux en béton armé se trouve au Port. Ici, les ouvriers effectuent le branchement de l'École d'Agriculture de Saint-Joseph en procédant au bardage d'un poteau de 14 mètres.

Crédits : Archives départementales de La Réunion

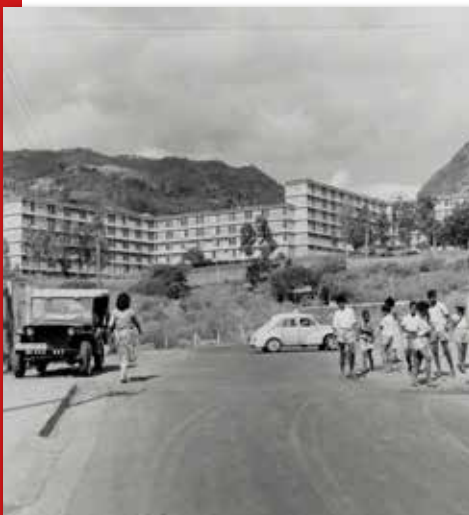


FRAD974\_1028W37.133

### Saint-Denis - Centre hospitalier départemental Félix-Guyon à Bellepierre, vers 1960

Inauguré le 4 juillet 1957, le Centre Hospitalier Départemental répond aux besoins sanitaires importants de La Réunion. Confortable et dotée d'équipements techniques de pointe, cette institution médicale rayonne dès ses débuts dans l'océan Indien.

Crédits : Archives départementales de La Réunion



FRAD974\_93F170

### Château Morange, construction d'un nouvel immeuble, vers 1960

L'action de l'État en matière de logement, par l'octroi de primes et de crédits, contribue à résorber une grande partie de l'habitat insalubre. Ces immeubles modernes s'inscrivent désormais dans le paysage architectural réunionnais.

Crédits : Archives départementales de La Réunion



FRAD974\_93F163

VOIR L'EXPO





PLUS D'INFOS

19 mars 1946–19 mars 2026

# UNE ANNÉE DE COMMÉMORATION AVEC TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Les 80 ans de la départementalisation ont donné lieu à une journée spéciale dédiée au souvenir mais surtout à l'avenir le 19 mars dernier. Le Département a officiellement lancé une année de commémoration placée sous le signe de la transmission intergénérationnelle. L'occasion de mettre en lumière les grandes transformations de La Réunion depuis 1946 et de permettre aux Réunionnais de se projeter face aux grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle : la réussite et l'insertion des jeunes, les défis climatiques, les transitions numériques et les enjeux démographiques.

De nombreux invités étaient présents autour du Président du Département, Cyrille Melchior, pour célébrer cette date anniversaire.

Une levée de drapeaux a ouvert solennellement les festivités, au son de l'hymne national interprété par un orchestre composé de jeunes collégiens de La Montagne.

Une fresque réalisée par des collégiens a également été inaugurée (voir par ailleurs). « Premiers regards », une exposition photographique consacrée aux premières décennies de la départementalisation, installée sur les grilles du Jardin de l'État, a également été dévoilée. Cette exposition est également visible à Saint-Paul, à Saint-Pierre et à Saint-Benoît.

*“La départementalisation a profondément transformé notre territoire. En quelques décennies, La Réunion est passée d'une société marquée par de profondes inégalités à un territoire structuré par des services publics, des infrastructures, des politiques sociales affirmées, ainsi qu'un développement économique, culturel et environnemental incontestable”, a expliqué Cyrille Melchior.*

Le Conseil départemental souhaite faire de cette commémoration un moment collectif de mémoire, de transmission et de réflexion sur l'avenir du territoire.

Cette année sera rythmée par des actions autour de la collecte de la parole de nos aînés, un concours scolaire de réalisation de mini-films, ou encore un spectacle fonn'ker en créole présenté par des collégiens.

Le temps fort de cette année se déroulera le 16 mai, avec l'installation d'un village des 80 ans au Jardin de l'État. Plusieurs actions participatives se dérouleront tout au long de la journée : ateliers de création, conférences, débats ainsi que des animations interactives. Des concerts ainsi que diverses performances artistiques viendront rythmer les festivités.



## Une fresque pour transmettre l'Histoire et la Mémoire

À l'occasion des 80 ans de la départementalisation, sept collèves de l'île ont contribué à la réalisation d'une fresque murale le long de l'Hôtel du Département, rue de la Source. Encadrés par leurs professeurs d'arts plastiques et l'artiste Chloé Robert, les élèves ont chacun travaillé sur une décennie couvrant la période de 1946 à 2016, illustrant les grandes évolutions de la société : modes de vie, habitat, culture, environnement, éducation ou encore transports. Des jeunes qui partagent à leur manière leur vision des profondes transformations apportées par la départementalisation.

# 80 ANS DE LA DÉPARTEMENTALISATION

## Prix Départemental du Mérite 22 VISAGES DE LA DÉPARTEMENTALISATION



À l'occasion des 80 ans de la départementalisation, le Conseil départemental a souhaité rendre hommage à 22 Réunionnaises et Réunionnais aux parcours remarquables à travers le Prix départemental du mérite. Leur distinction leur a été remise le 19 mars. *"Le Département a fait le choix de placer l'humain au cœur de ces célébrations. En rendant hommage à celles et ceux qui ont été témoins et acteurs de la départementalisation, nous rappelons que l'histoire ne s'écrit jamais seule. Elle est portée par des parcours, des engagements et des convictions"*, a précisé Cyrille Melchior, président du Département. Ces femmes et ces hommes inspirants, animés par la passion et le sens de l'intérêt général, sont autant d'exemples pour les générations présentes et futures.



### Agriculture



Jean-Yves  
Minatchy



Jean-Pierre  
Avril

### Citoyenneté



Josiane  
Chane-Yin



Idriss  
Issop-Banian

### Économie



Daniel  
Moreau



Frédéric  
Auché

### Culture



Paul  
Mazaka



Michel  
Admette

### Éducation



Joseph  
Mondon



Marie-Céline  
Floriant

### Médias



Marine  
Dusigne



Gora  
Patel

### Gouvernance



Guy  
Dupont



Alain  
Abadie

### Social



Yves  
Baillif



Monique  
Sérièye

### Santé



Dr. François  
Cartault



Marie-Thérèse  
Béreau

### Sport



Floris  
Ollière



Marie Marlène  
Chane See Chu

### Tourisme/environnement



Serge  
Gélabert



Jacques  
Écormier

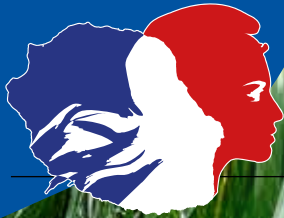
### PLUS D'INFOS



### Collèges participants :

- Collège de Bourbon (1946-1956)
- Collège Edmond Albius (1956-1966)
- Collège Chemin Morin (1966-1976)
- Collège Alsace Corré (1976-1986)
- Collège Raymond Vergès (1986-1996)
- Collège Beauséjour (1996-2006)
- Collège Adrien Cerneau (2006-2016)





## 80 ANS DE LA DÉPARTEMENTALISATION

# Jardin de l'État L'ALLÉE PIERRE

**Le Jardin de l'État, classé Monument Historique depuis le 29 décembre 1978, célèbre aujourd'hui la restauration de l'allée historique Pierre Poivre. Dans le cadre des 80 ans de la départementalisation, le Département a entrepris de remettre en valeur cet axe emblématique, en s'appuyant sur le tracé historique et en réinterprétant les éléments du passé.**

Le projet de restructuration de l'aile ouest du jardin visait principalement à rouvrir l'allée Pierre Poivre, encore identifiable grâce aux alignements d'arbres anciens et à la position du buste de Pierre Poivre, désormais replacé à son emplacement historique.

En 2024, cette première étape de valorisation a été marquée par la réinstallation du buste, sur un axe stabilisé avec des scories, matériau rappelant l'aspect des allées en terre d'autrefois. Plus large, l'allée souligne désormais son importance historique et permet aux personnes à mobilité réduite de circuler autour du buste. Elle sert également de lien entre les ailes Est et Ouest du jardin.

Pour renforcer cette dimension patrimoniale, une bordure en basalte couplé avec des galets semi-enterrés implantés verticalement a été réintroduite le long de l'itinéraire.

Historiquement, le chemin partait de la place de la fontaine Wallace, passait par le buste de Pierre Poivre au croisement de deux allées, et menait à une construction majeure de l'époque, probablement la volière, telle qu'on peut le voir sur les photos et gravures anciennes de Roussin.

Aujourd'hui, la place de la fontaine Wallace, les abords du buste et l'espace d'arrivée de l'allée Pierre Poivre offrent un véritable voyage dans le temps, rappelant l'ambiance du jardin d'acclimatation du XIX<sup>e</sup> siècle.

Autre espace rénové : le bassin de l'Étoile. Historiquement mis en scène avec des jeux d'eau et un aménagement végétal soigné, il a retrouvé sa splendeur grâce à des cheminements réaménagés avec soin, mettant en valeur des arbres anciens et de nouveaux massifs.

Au-delà de la réouverture de l'allée Pierre Poivre, cette opération s'inscrit dans une restructuration plus large de l'aile ouest du Jardin de l'État. L'objectif est de rendre les lieux plus agréables et confortables pour les visiteurs, tout en préservant le charme et l'histoire du site.

Pour faciliter l'accès de tous, l'aile ouest a été équipée d'un matériau compacté mécaniquement, conforme aux normes d'accessibilité et favorisant l'infiltration des eaux. Des bancs et mobiliers modernes ont été installés dans l'ensemble du jardin pour favoriser la détente et la contemplation.

Enfin, une nouvelle signalétique, à la fois pratique et informative, permet aux visiteurs de découvrir l'histoire et la richesse botanique du jardin.

### Coût des travaux

# 710 000 €



# POIVRE RETROUVE SA SPLENDEUR D'ANTAN

## Un peu d'histoire

Le Jardin de l'État est un jardin botanique d'une superficie de 4 hectares à Saint-Denis. Aménagé entre 1767 et 1773, ce « jardin des plantes » comprend des arbres et des épices ramenés de l'extérieur de l'île par Pierre Poivre, et abrite le Muséum d'histoire naturelle de La Réunion ouvert en août 1855.



## INFOS PRATIQUES

### MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LA RÉUNION



musée de France

Ouvert DU MARDI AU DIMANCHE de 9 h 30 à 17 h 30  
y compris les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai

Jardin de l'Etat à Saint-Denis (Accès direct par la rue Poivre)  
Tél. 02 62 20 02 19 • [museum@cg974.fr](mailto:museum@cg974.fr)

Le Conseil départemental de La Réunion organise des  
**visites guidées GRATUITES** dans le **Jardin de l'Etat** (hors week-ends)  
sur **RENDEZ-VOUS** avec le **guide botanique M. Hadrien Amavassy**

**Tél. 06 92 974 847 ou 02 62 90 73 43**  
(du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30)



## Salon International de l'Agriculture

# LA RÉUNION AU CŒUR DES RÉGIONS DE FRANCE



**437 402 visiteurs se sont rendus au Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris du 21 février au 1<sup>er</sup> mars. Pour la huitième année consécutive, le Conseil départemental accompagnait les producteurs locaux pour valoriser le savoir-faire péi au cœur de la capitale. Nouveauté cette année, le Village Réunion était installé au sein des Régions de France, un positionnement stratégique offrant une visibilité renforcée à notre île.**

Pendant neuf jours, 34 exposants ont proposé sur le stand des produits directement issus du terroir réunionnais : vanille, confitures, miel, thés, chocolat, piments, gâteaux lontan ou encore glaces.

« Nous aimons beaucoup venir au Salon. Nos clients fidèles reviennent chaque année pour acheter nos produits. C'est une chance de vivre cet événement », expliquait Emmanuel Sable, des Confituriers de La Réunion, une association d'artisans qui promeut les saveurs de l'île au-delà du territoire.

Parmi les exposants figuraient aussi de nouveaux participants, ravis de cette première expérience. « Ce salon fut l'occasion de gagner en visibilité. Notre ambition était d'exporter nos produits », souligne Alban Chaboud, de la marque La Belle Cour.

La participation au SIA s'inscrit dans une dynamique collective réunissant producteurs, institutions et partenaires afin de renforcer la notoriété des produits réunionnais et de promouvoir le savoir-faire créole.

## Le Département défend le POSEI

Outre le Président de la République, Emmanuel Macron, le Village Réunion a accueilli plusieurs personnalités politiques, notamment la Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, et la Ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou.

C'était l'occasion pour Serge Hoareau, vice-Président du Département, et Olivier Fontaine, Président de la Chambre d'Agriculture, Olivier Fontaine d'évoquer les dossiers agricoles de La Réunion, notamment les inquiétudes liées à l'avenir du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI).

Alors que l'Union européenne prépare son futur budget, une évolution du POSEI à l'horizon 2028 est envisagée. À La Réunion, ce programme, doté de 150 millions d'euros, constitue un pilier essentiel de l'économie rurale.

« J'ai entendu les inquiétudes à propos du POSEI. Ce que nous souhaitons, c'est d'abord disposer d'un cadre juridique clair, en particulier d'un règlement POSEI sectoriel différencié. Il n'est pas question de le diluer », a déclaré Naïma Moutchou.



**RETROUVEZ LA LISTE DES MÉDAILLÉS DE L'ÉDITION 2026 AU DOS !**



## Du côté des exposants

### Le Thé de Grand Coude reconnu « Thé de France »

Le Labyrinthe En-Champ-Thé, exploitation agricole située à Grand Coude, à Saint-Joseph, vient d'obtenir la marque de garantie « Thé de France – Label 2026 », décernée par l'Association nationale pour la valorisation des producteurs de thé français. Cette distinction reconnaît un thé entièrement cultivé, transformé et conditionné en France.

L'annonce a été faite lors du SIA, au grand bonheur de Louis Johny Guichard, à la tête de l'exploitation. Cette reconnaissance récompense plusieurs années de travail pour développer une production locale de qualité.

*“Notre entreprise produit du thé et du géranium bio, certifiés par Ecocert. Nous faisons du thé blanc, noir et vert. Nous proposons du thé au géranium rosat, à la citronnelle, à la vanille ou encore à la cannelle”,* explique Louis Johny Guichard.

L'obtention du label garantit aux consommateurs un thé 100 % français, produit dans le respect de l'environnement.

 [www.enchampthe.com](http://www.enchampthe.com)



### L'Eden de Takamaka : des glaces au goût de La Réunion

Pour leur première participation, l'Eden de Takamaka a misé sur des parfums originaux : ananas piment, ananas-gingembre-mangue ou encore pitaya. Une proposition qui a séduit les curieux venus découvrir le Village Réunion.

Régina et Bertrand Arginthe ont dû s'adapter pour participer au SIA 2026. Arrivés à Paris plusieurs jours avant l'ouverture, ils ont ramené de la purée de fruits de leur exploitation, congelée sous vide, ainsi que du sucre de La Réunion. Le lait et les œufs ont été achetés sur place.

Dans un laboratoire loué pour l'occasion, ils ont fabriqué glaces et sorbets composés à plus de 55 % de fruits.

Leur objectif au SIA était de gagner en visibilité et développer des partenariats en France.

*“Nous avons eu deux contacts pour proposer nos produits en France. C'est notre objectif : faire aimer nos glaces. Nous savons que nos produits ont du potentiel !”*

 l'Eden de Takamaka



## 3 questions à...

### Serge Hoareau,

Vice-Président en charge de l'agriculture



**Le 62<sup>e</sup> Salon International de l'Agriculture 2026 s'est terminé le 1<sup>er</sup> mars. Pour cette édition 2026, le Département a rejoint le pavillon 7.2 aux côtés des Régions de France : une belle opportunité pour nos exposants ?**

C'est une bonne chose que les régions d'Outre-mer se retrouvent avec les autres

Régions de France, car nous sommes dans une République une et indivisible. Il n'y avait donc pas de raison que nous soyons dans un autre hall.

Auparavant, nous n'avions essentiellement que des habitués, alors que cette année, nous avons aussi accueilli aussi des personnes qui découvrent les régions d'Outre-mer. Ce réaménagement se passe donc très bien et facilite notamment les échanges avec nos amis des autres régions.

**Dans un contexte particulier pour le monde agricole, quel premier bilan peut-on tirer de la participation du Département de La Réunion à cette édition 2026 ?**

Nous avons été impactés par la baisse considérable de la fréquentation (437 000 contre + 600 000 en 2025) comme l'ensemble des exposants présents au SIA cette année, mais l'excellence, et la qualité de nos productions font que nos exposants ont malgré tout pu tirer leur épingle du jeu, dans un contexte difficile.

**Le Département sera-t-il présent au SIA 2027 ?**

Évidemment que le Département sera présent au SIA l'année prochaine. En tant que chef de file de la politique agricole, nous devons continuer à accompagner et porter avec fierté la production réunionnaise au SIA, où nous sommes attendus. Mais peut-être nous faut-il revoir le format avec une baisse de la superficie.



## Pascale Savoye « **TOUTE LA POLITIQUE SOCIALE ÉTAIT À CONSTRUIRE SUR L'ÎLE** »

Assistante sociale durant une grande partie de sa carrière, Pascale Savoye a accompagné plusieurs générations de Réunionnais et vécu de l'intérieur les profondes mutations sociales de l'île survenues après la départementalisation. La Présidente et fondatrice de l'ALMA (Allô Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés) partage aujourd'hui son regard sur la départementalisation, ses avancées et ses défis. Entretien.

### *Pouvez-vous décrire la situation sociale au début de votre carrière sur l'île ?*

Je suis arrivée à La Réunion le 27 mars 1973 pour occuper un poste d'assistante sociale à la DASS (Direction départementale des affaires sanitaires). J'ai alors découvert les problématiques sociales de la population réunionnaise et les réponses limitées qui pouvaient y être apportées. La pauvreté matérielle était importante et les conditions de vie très difficiles : de nombreuses familles vivaient dans des cases en tôle, souvent en mauvais état, sans eau, électricité ni sanitaires. L'accès aux soins restait compliqué pour les plus démunis. Toute la politique sociale était à construire sur l'île.

### *Comment avez-vous fait face à cette situation ?*

Nous étions peu d'assistants sociaux, majoritairement des femmes, ce qui favorisait une réelle proximité. Une réunion mensuelle nous permettait d'échanger autour des questions sociales liées à l'actualité. Je me suis pleinement investie auprès des plus nécessiteux à travers des permanences sur sites et des visites à domicile.

### *Quel regard portez-vous sur l'évolution sociale de la société réunionnaise ?*

La politique sociale du Département a joué un rôle important dans l'accès aux droits, malgré des réponses limitées face à un contexte difficile. À partir des années 1980, la décentralisation a marqué un tournant en renforçant le rôle du Département comme chef de file de l'action sociale. Des avancées majeures ont été réalisées en faveur des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes, des familles et des chômeurs. De nouvelles lois ont amélioré les conditions de vie des Réunionnais, notamment avec l'alignement des prestations familiales, RMI devenu RSA et la mise en place de la CMU. Malgré ces avancées majeures, il reste encore beaucoup à faire et des combats à mener.

### *Votre engagement associatif s'inscrit-il dans cette dynamique ?*

Mon investissement dans plusieurs associations (ALMA, France Alzheimer Réunion, ORIAPA, France Assos santé) me permet en effet de poursuivre le combat autrement, depuis mon départ à la retraite, il y a 12 ans. Nous tachons d'intervenir sur les enjeux de solidarité et de lutte contre la précarité, à travers notamment les difficultés rencontrées par les enfants, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. L'accès aux soins et au logement sont également des problématiques qui demandent une réponse forte.



## Groupe Majoritaire

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la départementalisation, le Département réaffirme son rôle moteur dans la transition écologique et solidaire, alliant protection de l'environnement et cohésion sociale.

En 2026, il franchira une étape majeure avec le cap des 700 000 arbres plantés dans le cadre du « plan départemental 1 million d'arbres », poursuivant ainsi la dynamique engagée depuis 2021. La deuxième édition du Plan départemental de transition écologique et solidaire (PDTE) consolide cette ambition : elle s'appuie sur l'éco-exemplarité de la Collectivité, la transformation des politiques publiques et l'amélioration concrète du quotidien par la solidarité.

La première génération du PDTE a permis des avancées concrètes. Le Département est notamment devenu une Collectivité à énergie positive sur son patrimoine bâti. Il a aussi réduit de 20 % des émissions carbone du parc automobile. Il a sécurisé 17 600 hectares de terres agricoles, réalisé des infrastructures exemplaires ou encore soutenu 240 porteurs de projets citoyens.

Chaque action, chaque initiative se construit avec les habitants et les partenaires pour faire de La Réunion un territoire résilient, solidaire et durable. La départementalisation, héritage historique, devient ainsi un levier concret pour préparer collectivement un avenir responsable et partagé.

Pour le Groupe Majoritaire, Cyrille Melchior

## Groupe Alliance Réunion des Territoires

### La bataille de l'égalité continue

80 ans après le vote de la loi du 19 mars 1946 permettant aux « vieilles colonies » de devenir des départements français, le bilan montre aujourd'hui que la situation économique et sociale est tout aussi préoccupante qu'il y a 80 ans. Les inégalités flagrantes entre La Réunion et les départements français renforcent la détermination des Réunionnais à mettre en place un projet réunionnais. Tous s'accordent à dire que La Réunion est dans une situation « hors normes » et qu'un développement durable est nécessaire. La concertation de toutes les forces politiques, syndicales et la société civile est désormais indispensable pour mettre La Réunion sur la voie du changement, particulièrement dans un contexte national tendu, et international en plein bouleversement. La Réunion est à la croisée des chemins, le Conseil départemental se doit désormais être à l'avant-garde d'une réflexion profonde pour améliorer la vie de nos concitoyens.

## Groupe LE CAP

## Groupe Une ambition pour le Département

### La départementalisation : de nouveaux défis à relever

Célébrer les 80 ans de la départementalisation de La Réunion, c'est rendre hommage aux avancées sanitaires et sociales majeures qui ont bouleversé la vie des Réunionnais(es).

Ce statut est le fruit de combats obtenus en 1946, entre autres, par nos députés Raymond Vergès et Léon Lepervanche.

L'accès aux soins, à l'éducation et aux prestations sociales a permis à La Réunion de faire un bond en avant.

L'arrivée des socialistes au pouvoir en 1989, avec l'instauration de mesures telles que le RMI, l'alignement du SMIC et la création de la CMU, a accéléré l'égalité sociale et contribué à élever notre indice de développement humain.

Pour autant, des inégalités structurelles persistent et l'égalité réelle reste à conquérir.

Face aux nouveaux défis tels que le vieillissement de la population ou encore celui de la transition écologique, il faudra que la collectivité départementale déploie de nouvelles stratégies afin de protéger les plus vulnérables.

## Groupe Union Nord Est

## Groupe Solidarité Citoyenne

## Groupe Tampon Avenir

Le 19 mars 1946, la loi de départementalisation intégrait La Réunion comme département français à part entière, propulsant notre île vers un progrès profond. Porté par les parlementaires d’Outre-mer, ce combat historique bouleverse notre destin. Les avancées sont immenses : accès égalitaire aux droits sociaux, explosion des infrastructures scolaires et hospitalières, essor économique grâce aux fonds européens, et mobilité accrue pour tous les Réunionnais. Leurs conditions de vie s’en trouvent transformées.

Aujourd’hui le Conseil départemental de La Réunion perpétue cette mobilisation auprès de la population. Au Tampon notamment, l’inauguration récente du nouveau centre de l’Aide Sociale à l’Enfance illustre la solidarité et l’équité départementales, cette structure de proximité renforçant la protection de l’enfance et le soutien aux familles vulnérables. À l’occasion de ces 80 ans, célébrons cette égalité républicaine qui continue de forger notre avenir commun.

Tampon Avenir

## Groupe l’Humain au cœur de nos actions

*Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir leur contribution.*

# BIC

Budget Initiative Citoyenne

**2026**

**Vous aussi, participez au BIC  
jusqu'au 20 mai 2026  
et donnez vie à vos idées !**



Toutes les infos sur  
[jeparticipe.departement974.fr](https://jeparticipe.departement974.fr)



*Avec vous, construisons des projets citoyens*

**#SIA  
REUNION  
2026**



# MÉDAILLES POUR LA RÉUNION

La qualité des produits du terroir réunionnais a une nouvelle fois été reconnue au niveau national. Le Concours général agricole, organisé dans le cadre du Salon international de l'agriculture (SIA), a livré son palmarès. La Réunion remporte 38 médailles pour cette édition 2026.

**13**

## ISAUTIER

- Punch au rhum Arhumatik coco

## RHUM MAMZEL

- Rhum arrangé bibasse-vanille
- Rhum arrangé géranium rosat
- Rhum arrangé mangue-passion

## RHUM MÉTISS

- Rhum arrangé ananas flambé

## RIVIÈRE DU MÂT

- Rhum arrangé mangue-passion
- Rhum très vieux traditionnel XO
- Rhum très vieux traditionnel millésime 2017
- Rhum très vieux traditionnel cuvée 1886
- Très vieux rhum agricole Opus 5

## BRASSERIE DALONS

- Bière blonde

## RÉGAL VANILLE ROULOF MATTHIEU

- Confiture allégée ananas-vanille

## MIEL DE BOURBON

- Miel de fleurs de Tan Rouge bio

**18**

## ISAUTIER

- Rhum arrangé océanique coco & vanille
- Rhum arrangé mangue caramélisée
- Rhum arrangé banane flambée
- Rhum vieux 5 ans d'âge
- Rhum brun barrik

## RHUM MÉTISS

- Rhum arrangé vanille flamboyant

## RIVIÈRE DU MÂT

- Rhum arrangé coco
- Rhum blanc traditionnel Grand Rhum

## SOCIÉTÉ AGROALIMENTAIRE DU SUD-EST DE LA RÉUNION

- Rhum blanc agricole cœur de chauffe Kossassa

## CHATEL

- Rhum arrangé banane-caramel
- Rhum arrangé ananas-vanille

## LA BCD SAS

- Rhum arrangé coco
- Rhum arrangé fraises

## BRASSERIE DALONS

- Bière Strong IPA

## BERNARD SAVREUX

- Miel de Forêt de Montvert

## ARIAPOUTRY BRUNO & JACQUELINE

- Miel de letchis crémeux

## MIEL DE BOURBON

- Miel de fleurs de letchis bio

## RÉGAL VANILLE ROULOF MATTHIEU

- Confiture abricots

**7**

## RIVIÈRE DU MÂT

- Rhum arrangé banane-vanillée
- Rhum arrangé ananas
- Très vieux rhum agricole 6 ans d'âge

## MIEL DE BOURBON

- Miel de fleur de letchis
- Miel de fleurs de baies roses bio

## LE RUCHER DE JACQUES

- Miel de letchis

## RÉGAL VANILLE ROULOF MATTHIEU

- Confiture banane-vanille

